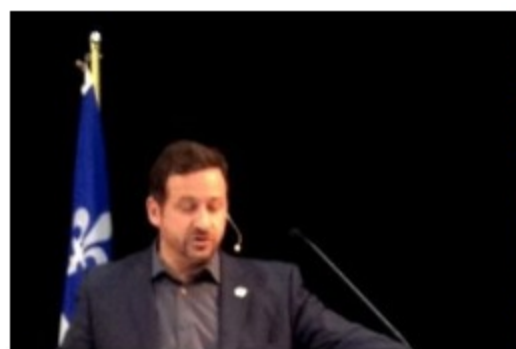


# Pêche à la perchaude: le moratoire est étendu jusqu'à St-Pierre-les-Becquets

Publié le 18 février 2013

## Collaboration spéciale d'Alain Ricard

**Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, a profité du cinquième Éco-Salon du lac St-Pierre pour annoncer la stratégie gouvernementale d'intervention globale pour la restauration des écosystèmes du lac St-Pierre, vendredi dernier.**



© Photo: Alain Ricard.

*Le ministre Blanchet a annoncé l'extension du moratoire, vendredi dernier.*

L'extension du moratoire sur la pêche à la perchaude en aval du pont Laviolette et ce, jusqu'à St-Pierre-les-Becquets et l'élaboration d'un programme de rachat des permis de pêche commerciale dans le secteur du fleuve entre le pont Laviolette et l'Île d'Orléans, font partie de la solution envisagée par Québec.

D'entrée de jeu, le ministre Blanchet a précisé que les pêcheurs n'étaient pas les responsables de la situation présente, mais bien des victimes de celles-ci. C'est justement suite à l'observation d'une baisse drastique des prélèvements de perchaudes depuis les 30 dernières années, de 300 tonnes à 12 tonnes, que l'alarme a été sonnée.

«L'état actuel des populations de perchaudes est un très bon indicateur du mauvais état de santé du lac Saint-Pierre. C'est pour cette raison qu'il est un peu l'emblème de l'action environnementale visant à restaurer le lac», explique le ministre.

Après avoir dressé un bilan de santé du lac St-Pierre, qui n'est cependant pas partagé par la majorité des intervenants, il a cité au passage que les nombreux affluents du lac ne sont pas étrangers à la détérioration de la qualité de son eau. La résolution du problème va bien au-delà du lac.

### Orientations de la stratégie

La stratégie d'intervention comporte trois grandes orientations. Dans un premier temps, poser un diagnostic et développer une vision globale, partagée par tous les intervenants du milieu sur l'état de santé du lac St-Pierre et de ses potentialités. Pour ce faire, un appel d'offres sera prochainement lancé par le scientifique en chef du Québec pour la réalisation d'une étude qui permettra de mieux circonscrire les secteurs d'intervention. Une enveloppe initiale de 100 000\$ a été rendue disponible grâce à la collaboration du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne. Les autorités régionales seront invitées à la compléter.

Dans un deuxième temps, la stratégie vise à favoriser la restauration de l'écosystème et de son équilibre en mobilisant les intervenants régionaux et nationaux de tous les secteurs. La responsabilité de coordonnateur d'une table de concertation régionale est ainsi confiée au comité ZIP du lac St-Pierre et elle est accompagnée d'un soutien financier annuel de 125 000\$ pour les cinq prochaines années.

Finalement, cette stratégie globale annoncée par le ministre compte mettre en valeur les écosystèmes du lac St-Pierre dans une perspective économique. Tout projet en ce sens pourra être soumis à la Coopérative de solidarité de la réserve mondiale de la biosphère du lac St-Pierre. La Coopérative servira d'intermédiaire entre des promoteurs et la Table de diversification économique de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Une enveloppe budgétaire accompagne aussi ce mandat. Le ministre n'a pas oublié de mentionner que certains projets peuvent s'inscrire auprès du Fonds de diversification de 200 M\$ pour financer les initiatives qui s'y qualifient.

Le ministre Blanchet souhaite que les solutions viennent du milieu.

«Il n'en tient qu'à nous de transformer un problème navrant en occasion de développement exemplaire», a-t-il conclu.